

Rapport public Parcoursup session 2025

LPA Camille Godard - BTS - Agricole - Aménagements paysagers

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

LPA Camille Godard - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (13467)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 11%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 29%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
LPA Camille Godard - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (13467)	Jury par défaut	Autres candidats	19	196	161	123	19
		Bacheliers professionnels toutes séries	8	83	81	44	7

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
LPA Camille Godard - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (13467)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	60	49	44	5	26,3 %
			Masculin	136	112	79	14	73,7 %
			Total	196	161	123	19	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	13	13	8	2	28,6 %
			Masculin	70	68	36	5	71,4 %
			Total	83	81	44	7	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
LPA Camille Godard - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (13467)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	38	35	22	7	58,3 %
				AB	36	35	33	4	33,3 %
				B	11	11	11	1	8,3 %
				TB	3	3	3	0	0 %
				Total	88	84	69	12	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	4	1	1	0	0 %
				Sans mention	44	41	21	3	42,9 %
				AB	22	21	19	4	57,1 %
				B	11	11	11	0	0 %
				Total	81	74	52	7	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	23	2	1	0	
				AB	3	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	26	2	1	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	1	1	0	
				Total	1	1	1	0	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Sans mention	31	30	11	3	42,9 %
				AB	38	38	23	4	57,1 %
				B	11	10	7	0	0 %
				TB	3	3	3	0	0 %
				Total	83	81	44	7	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
LPA Camille Godard - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (13467)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	141	134	106	17	89,5 %
			En réorientation	21	17	11	1	5,3 %
			Non scolarisés	12	8	5	0	0 %
			Scolarité étrangère	21	1	0	0	0 %
			Autres	1	1	1	1	5,3 %
			Total	196	161	123	19	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	76	76	43	7	100 %
			En réorientation	2	2	0	0	0 %
			Non scolarisés	5	3	1	0	0 %
			Total	83	81	44	7	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
LPA Camille Godard - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (13467)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	45	41	27	3
			Autres doublettes	33	30	23	4
		Baccalauréat Professionnel	Aménagements paysagers	44	43	31	5
			Autres spécialités	35	34	12	2

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
LPA Camille Godard - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (13467)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	57,7 %	57,7 %	54 %	42,9 %
		Autres doublettes	42,3 %	42,3 %	46 %	57,1 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
LPA Camille Godard - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (13467)	Jury par défaut	Aménagements paysagers	55,7 %	55,8 %	72,1 %	71,4 %
		Autres spécialités	44,3 %	44,2 %	27,9 %	28,6 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les matières littéraires	Notes de première et terminale.	Très important
	Résultats dans les matières scientifiques	Notes de première et terminale.	Très important
	Niveau en anglais	Notes de première et de terminale.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Expérimentation en BAC pro - SPS	Avis favorable porté sur la fiche avenir.	Essentiel
	Qualités littéraires et capacités argumentatives	Résultats des épreuves anticipées de français au baccalauréat.	Important
Savoir-être	Méthodes de travail, autonomie dans le travail, capacité à s'investir	Bulletins de première et terminale fiche avenir.	Très important
	Attitude, ponctualité et assiduité dans sa formation	Appréciations des bulletins de première et terminale, appréciation vie scolaire.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et projet professionnel	Fiche projet de formation motivé.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements citoyens, associatifs, scolaires, sportifs,...	Fiches activités et centres d'intérêts.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Pas de critère éliminatoire.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Critère 1 : Les résultats (appréciations, fiche avenir, notes, moyennes, progression)

Critère 2 : Le projet de formation (motivation argumentée pour la spécialité demandée et cohérence du projet avec son parcours scolaire et/ou extrascolaire)

Critère 3 : Le savoir-être (assiduité, rigueur, implication...)

Critère 4 : L'engagement (activités et centres d'intérêts)

Critère 5 : L'avis du conseil de classe ou du chef d'établissement

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Enseignements de la session et conseils aux candidats

1/ Spécialité de bac pro difficilement compatible avec un BTSA AP (Bac Pro Menuiserie, Vente, Agencement, Plastiques et composites...)

2/ Avis réservé ou défavorable du chef d'établissement ou du conseil de classe

3/ Les critères retenus par la commission ne sont pas remplis.

Exemple : les notes et le niveau de progression en enseignement général liés aux attendus de la formation (Français, anglais, ESC, Economie,

Mathématique, EPS) sont insuffisants

Exemple : les savoir-être exprimés dans les appréciations des professeurs, vie scolaire concernant l'attitude, le sérieux, l'assiduité... ne sont pas compatibles avec la rigueur exigée par la formation post-bac.

Signature :

Jean-Christian BLANDIE,

Chef d'établissement de l'établissement LPA

Camille Godard